



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p><u>DATE DE CONVOCATION</u></p> <p>10/11/2022</p> <p><u>AFFICHEE LE :</u></p> <p>10/11/2022</p>
<p><u>NOMBRE DE CONSEILLERS</u></p> <p>EN EXERCICE : 29</p> <p>PRÉSENTS : 25</p> <p>VOTANTS : 28</p>
<p><u>DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS</u></p>

L’an deux mil vingt deux, le 16 novembre , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Chantal HENRY

PROCURATIONS : Gilles SEBIRE à Serge RICCI, Christophe LEGENDRE à Axelle MORINEAU, Annick LECHANGEUR à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DÉSIGNATION DE MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

DELIBERATION N° **DELIB-2022-095**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Par délibérations successives 3 et 24 juin 2020 et 2 février 2022, le Conseil municipal a procédé, en application de l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, à la désignation des membres des 6 commissions municipales qu'il avait formées.

Suite à la démission de M. Christophe CURTAT de son mandat de conseiller municipal, la commission Sport, culture, lecture publique, évènementiel a un siège vacant.

L'installation de sa remplaçante Mme Corine RAYMONDE nécessite de délibérer à nouveau sur la composition des commissions municipales.

Mme Fabienne KACZMAREK a par ailleurs fait part de son souhait de libérer son siège de la commission Sport, culture, lecture publique, évènementiel.

Compte tenu du nombre maximum de membres dans chaque commission et de la répartition des sièges, les candidatures suivantes sont proposées pour remédier aux vacances de siège :

- **Commission Démocratie de proximité et citoyenneté**
 - o Mme LELEGARD-ESCOLIVET
 - o Mme BENOIST Georgette
 - o Mme FILOCHE-GARNIER Laurence
 - o **Mme RAYMONDE Corine** en remplacement de Mme MALLET Josiane
 - o M. LEBRET Kevin
 - o M. MARIE Mickaël
 - o Mme MORINEAU Axelle
 - o M. JEANNE Joël
 - o Mme HENRY Chantal

- **Commission Sport, culture, lecture publique, évènementiel :**
 - o Mme LEPETIT Emmanuelle
 - o M. LEBRET Kevin
 - o Mme FILOCHE-GARNIER Laurence
 - o M. HAVARD Bertrand
 - o **Mme RAYMONDE Corine** en remplacement Mme KACZMAREK Fabienne
 - o **Mme MALLET Josiane** remplacement de M. CURTAT Christophe
 - o M. VROMET André
 - o M. BOHERE Nicolas
 - o Mme HENRY Chantal

La désignation des membres des commissions municipales a lieu, en application des dispositions précitées du CGCT, suivant le principe de la représentation proportionnelle et au scrutin secret à la majorité absolue.

Toutefois, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales, les nominations prennent effet immédiatement et il en est donné lecture par le maire.

Ainsi, par conséquent,

Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations n°25 et 37/2020 en date des 3 et 24 juin 2020 portant désignation des membres des commissions municipales,

Considérant la candidature unique pour pourvoir à chacun des sièges vacants dans les commissions municipales,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE

- **PREND ACTE** des désignations suivantes dans les commissions municipales, telles qu'elles résultent du scrutin, modifiant les délibérations n°25/2020, 37/2020 et 03/2022 :
 - **Commission Démocratie de proximité et citoyenneté :**
Mme RAYMONDE Corine en remplacement de Mme MALLET Josiane

 - **Commission Sport, culture, lecture publique, évènementiel :**
Mme RAYMONDE Corine en remplacement Mme KACZMAREK Fabienne
Mme MALLET Josiane remplacement de M. CURTAT Christophe

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT